

ASSEMBLÉE NATIONALE18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 159

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 35

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« entrant dans leur composition »

le mot :

« nécessaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.